Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

AUTORITE DU BASSIN DE LA VOLTA

-=-=-=-=-=-=

PROJET DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION STRATEGIQUE DU BASSIN DE LA VOLTA (VSIP /ABV)

10 BP. 13621 Ouagadougou 10
BURKINA FASO

Accord fonds de préparation PPG n° TF018530

RAPPORT D'AUDIT FINANCIER & COMPTABLE

DU PROJET DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION STRATEGIQUE DU BASSIN DE LA VOLTA (VSIP/ABV)

Audit du fonds de préparation : PPG n° TF018530

Période allant du 01/01/2015au 31 décembre 2016

RAPPORT DÉFINITIF

FIDEXCO
Membre de
EURAUDIT International

Juin 2017

SOMMAIRE

I. Note de synthèse des travaux d'audit 4

1.1 Présentation sommaire du projet 4
1.2 Contexte et justification de la mission 5
1.3 Synthèse des travaux d'audit 6

II. Opinion de l'auditeur sur les états financiers 9

III. Rapports sur les états certifiés de dépenses 11

IV. Rapport sur les comptes spéciaux 14

V. Annexe (états financiers du projet) 16

I – NOTE DE SYNTHESE DES TRAVAUX

I. NOTE DE SYNTHESE DES TRAVAUX D'AUDIT

1.1 Présentation du projet :

1.1.1 Objectif du projet

Le projet vise à améliorer la capacité de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) pour la gestion des ressources en eau transfrontalière. Le projet propose d'accomplir cela par des activités de développement institutionnel qui répondent aux principales faiblesses de l'institution et la réalisation d'actions prioritaires du Programme d'Action Stratégique du Bassin de la Volta, qui se traduira en bénéfices environnementaux et moyens de subsistance directs.

1.1.2 Composantes du projet :

Le projet est mis en œuvre à travers les quatre composantes ci-dessous :

Composante 1 : Elaboration de la Charte de l'eau pour le bassin de la Volta ;
Composante 2 : Facilitation du dialogue, de la communication et du suivi des projets ;
Composante 3 : Mise en œuvre des actions prioritaires du Programme d'Action Stratégique (PAS) du Bassin de la Volta ;
Composante 4 : Gestion du projet.

1.1.3 Financement du projet

Le projet est cofinancé par le fonds fiduciaire « Coopération in International Waters in Africa » (CIWA), le Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF) et les fonds de Contrepartie pour un montant global de 10,94 millions de dollars américains. Le tableau ci-dessous montre la répartition du financement par composante :

Composantes	Financement ($US)				
	GEF	CIWA	Fonds de Contrepartie	Total	
Développement de la Charte de l'Eau pour le bassin de la Volta	625.000	1.300.000	-	1.925.000	18%
Faciliter le Dialogue, la Communication et le Suivi des Projets	550.000	650.000	-	1.200.000	11%
Mise en œuvre des Actions Prioritaires du PAS	5.400.000	1.200.000	-	6.600.000	60%
Gestion du Projet	325.000	200.000	240.000	765.000	7%
Contingences	300.000	150.000	-	450.000	4%
Coût global du projet	**7.200.000**	**3.500.000**	**240.000**	**10.940.000**	**100%**

1.1.4 Organisation et fonctionnement du projet

L'organisation et le fonctionnement du projet repose sur les structures ci-après :

⇒ **Un comité de pilotage du projet**

Composé des points focaux nationaux de l'ABV, des points focaux opérationnels du FEM dans les pays membres de l'ABV, de la Banque Mondiale, des donateurs du Fonds CIWA et du FEM, des représentants des Partenaires de l'ABV (CCRE/CEDEAO, UICN et GWP-AO), du Directeur Exécutif et son adjoint et du Coordonnateur du VSIP...

⇒ **Une unité de coordination**

Basée au siège de l'ABV, l'Unité de coordination du projet (UCP) a pour tâche entre autres :

- la coordination de la mise en œuvre des activités du projet ;
- la gestion des contrats ;
- la coordination et la supervision de tous les montants de financement et des décaissements ;
- l'assurance du partage d'information avec les réseaux des acteurs du projet ;
- la conduite, le suivi et l'évaluation des activités du projet ;
- l'assurance de la conformité avec la sauvegarde sociale et environnementale ;
- le rapport sur la progression de la mise en œuvre du projet.

⇒ **Les points focaux**

Les points focaux sont au nombre de deux par pays membre (point focal ABV et point focal opérationnel FEM). Ils apportent un appui technique et participent à toutes les consultations clées. En particulier pour la composante 3, les points focaux nationaux sont étroitement impliqués dans la mise en œuvre, particulièrement dans la supervision et le suivi – évaluation du Projet.

⇒ **Les Agences d'exécution locales**

Les agences/comités locaux de l'eau, de la foresterie, l'environnement, et de gestion du sous bassin seront également engagés dans la mise en œuvre du projet.
La structure ci-dessous montre les relations hiérarchico-fonctionnelles des différents acteurs du projet.

1.2 Contexte et justification de la mission

Afin de s'assurer que les fonds obtenus pour l'exécution du Projet sont employés efficacement, le projet a recruté le cabinet FIDEXCO pour mener un l'audit financier afin d'exprimer une opinion professionnelle sur les états financiers qui doivent rendre fidèlement et sincèrement compte de la situation de la gestion financière des fonds mis à la disposition du VSIP/ABV.

1.2.1 Objectifs de l'audit

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice comptable et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du projet.

L'audit a été réalisé conformément aux Normes Internationales d'Audit (International Standard of Auditing) définies par l'International Federation of Accountants (IFAC) et a compris tous les tests et les contrôles jugés nécessaires eu égard aux circonstances.

1.2.2 Etendue de l'audit

Les audits ont été réalisés conformément aux normes internationales d'audit (ISA) et ont donné lieu à toutes les vérifications et contrôles que l'auditeur a jugé nécessaires en la circonstance.

Le présent audit couvre la période allant du 01/01/2015 au 31/12/2016 et concerne la phase de préparation du projet (PPF).

1.3 . Résultat d'audit (Synthèse des travaux d'audit) :

1.3.1 Evaluation du système de contrôle interne

Notre évaluation du système de contrôle interne en vigueur a visé un double objectif à savoir :

- porter un jugement sur son fonctionnement en vue de déterminer la nature et l'étendue des travaux de révision comptable nécessaires à l'expression de notre opinion sur les états financiers.
- identifier les forces et les faiblesses du système appliqué et leur impact sur les états financiers en vue de formuler des recommandations visant à les résorber et à améliorer la gestion du projet.

Au cours de nos travaux nous avons passé en revue certaines procédures en vigueur afin de nous assurer de leur bon fonctionnement.

Notre évaluation a permis de mettre en évidence quelques défaillances qu'il convient de corriger pour une bonne gestion du projet. Ces faiblesses relevées figurent dans notre rapport sur le contrôle interne.

1.3.2 Examen des comptes et états financiers

Notre examen des comptes et états financiers a consisté à :

- examiner les comptes pour s'assurer que ceux-ci sont correctement tenus conformément aux normes généralement admises ;
- s'assurer de l'existence des pièces justificatives des dépenses ;
- s'assurer que les imputations comptables sont conformes à la nomenclature ;
- vérifier, sur base de sondage, la conformité des dépenses ainsi que leur éligibilité au regard de l'accord de financement ;
- examiner la justification des soldes des comptes.

Suite à notre examen, nous n'avons pas décelé de faits significatifs de nature à remettre en cause la fiabilité des états financiers.

1.3.3 Examen du fonctionnement du compte spécial

Nous nous sommes assurés que :

- les encaissements concernent les remboursements des demandes de retraits de fonds ;
- les décaissements pour les dépenses sont en rapport avec l'objet du projet ;
- les états de justification des avances initiales sont régulièrement établis ;
- les rapprochements bancaires sont faits et que les opérations en suspens sont normales et se dénouent correctement ;
- la situation de la trésorerie du projet à la clôture de l'exercice est effective pour les montants inscrits dans les états financiers.

Suite à notre examen, nous n'avons pas décelé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la fiabilité du compte spécial.

1.3.4 Examen des états certifiés de dépenses

En plus des états financiers, nous avons vérifié, conformément aux termes de référence, les états certifiés de dépenses (ECD).

Notre examen a consisté à :

- vérifier tous les états certifiés de dépenses utilisés comme base de demandes de retraits de fonds à l'IDA par le Projet ;
- déterminer l'éligibilité des dépenses conformément aux dispositions de l'accord de financement signé entre l'IDA et l'ABV ;

Les ECD que nous avons examinés ne comportent pas d'anomalies significatives de nature à remettre en cause leur fiabilité.

1.3.5 Examen du respect des lois et règlements en vigueur

Nos travaux ont consisté à passer en revue les conventions existantes entre le Projet et les partenaires techniques et financiers notamment l'IDA et à vérifier que le projet respecte les clauses desdits contrats ou conventions ;

Nous avons fait des tests pour savoir si le projet s'est conformé à tous points de vue aux lois et textes en vigueur ; notamment, si le projet s'est conformé aux directives de l'IDA en matière de tenue des comptes spéciaux, de passation de marché, etc.

Nos contrôles n'ont pas décelé des cas de non respect des dispositions applicables au projet hormis ceux mentionnés dans notre rapport de contrôle interne.

* *

*

II - OPINION DE L'AUDITEUR

Sur les états financiers du PPF au 31 décembre 2016

FIDUCIAIRE INTERNATIONALE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE CONTROLE DE GESTION

FIDEXCO SA

Direction 01 BP 1513 OUAGADOUGOU 01
Tél.: +226 25-34-28-09 / 25-34-03-06 / 25-34-03-07
Tél.: +226 25-33-16-60/61
Fax.: +226 25-34-30-54
BURKINA FASO

R C BF OUA 2000 B 99
N° IFU : 00003312A

A
Monsieur le Directeur Exécutif
de l'Autorité du Bassin de la Volta
(ABV)
Ouagadougou
Burkina Faso

Objet : *Opinion d'audit financier*
du VSIP/ABV au 31/12/2016
Accord PPG n° TF018530

Monsieur le Directeur Exécutif,

Nous avons procédé à l'audit comptable et financier du Projet de mise en œuvre du Programme d'action stratégique du Bassin de la Volta (VSIP/ABV), objet de l'accord PPG Grant n° TF018530 entre l'IDA et l'Autorité du Bassin de la Volta. L'audit concerne la période 2015 au 31 décembre 2016.

Les états financiers ont été établis sous la responsabilité du Projet (VSIP/ABV) avec pour objectif de retracer l'utilisation des fonds reçus pour le financement du Projet durant la période sous revue. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nos travaux ont été réalisés conformément aux normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et exécutions l'audit afin d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'inexactitude significative.

L'audit consiste entre autres, à examiner au moyen de tests, de sondages, les éléments probants qui supportent les montants et les informations présentés dans les états financiers. Il consiste également à évaluer les principes comptables utilisés et les estimations importantes faites par la Coordination, ainsi que la présentation générale de la justification de l'emploi des fonds.

Nous estimons que notre audit fournit une base raisonnable à l'expression de notre opinion :

OPINION

A notre avis, les états financiers du Projet de mise en œuvre du Programme d'action stratégique du Bassin de la Volta (VSIP/ABV), Accord PPG Grant n° TF018530, ci-joint en annexe, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du Projet durant la phase PPF allant de 2015 au 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables de l'OHADA et aux dispositions de l'accord de financement.

Fait à Ouagadougou, le 22 juin 2017

Joseph O. OUEDRAOGO
Expert Comptable
Membre de l'ONECCA
Chevalier de l'Ordre du Mérite

Membre du groupement EURA AUDIT INTERNATIONAL

- III -

OPINION DE L'AUDITEUR SUR LES ETATS CERTIFIES DE DEPENSES du PPF au 31 décembre 2016

FIDUCIAIRE INTERNATIONALE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE CONTROLE DE GESTION

FIDEXCO SA

Direction 01 BP 1513 OUAGADOUGOU 01
Tél.: +226 25-34-28-09 / 25-34-03-06 / 25-34-03-07
Tél.: +226 25-33-16-60/61
Fax.: +226 25-34-30-54
BURKINA FASO

R C BF OUA 2000 B 99
N° IFU : 00003312A

A
Monsieur le Directeur Exécutif de
l'Autorité du Bassin de la Volta
(ABV)
Ouagadougou
Burkina Faso

Objet : *Opinion sur les ECD*
du VSIP/ABV au 31/12/2016
Accord PPG n° TF018530

Monsieur le Directeur Exécutif,

Nous avons vérifié les Etats Certifiés de Dépenses (ECD) du projet de mise en œuvre du programme d'action stratégique du Bassin de la Volta (VSIP/ABV), objet de l'accord GEF PPF Grant n° TF018530 entre l'IDA et l'Autorité du Bassin de la Volta. Les Etats Certifiés de Dépenses ont été élaborés à l'occasion des demandes de retraits de fonds qui couvre la période allant du 01/01/2015 au 31 décembre 2016.

La situation globale des demandes de retraits de fonds dont les Etats Certifiés de Dépenses (ECD) ont fait l'objet d'examen par nos soins se présente comme suit :

Désignation	Date de paiement au compte spécial	Montant versé sur le compte spécial (montant en USD)	Cours USD utilisés	Montant versé sur le compte spécial (montant en FCFA)	Montants des Etats Récapitulatifs de Dépenses inclus (en FCFA)
DRF N°01	02/04/2015	80 000,00	610,00	48 800 000	48 800 000
DRF N°02	11/01/2016	55 618,29	603,90	33 587 885	33 587 885
DRF N°03	22/12/2015	37 550,69	603,40	22 658 085	22 658 085
DRF N°04	10/03/2016	13 465,46	604,18	8 135 562	8 135 562
DRF N°06	16/08/2016	13 365,56	586,45	7 838 246	7 838 246
		200 000,00		**121 019 778**	**121 019 778**

Conformément aux termes de référence de la mission, nous sommes tenus de vérifier, outre les états financiers du projet, tous les relevés de dépenses présentés à l'appui des demandes de retrait de fonds. Ainsi, nous avons procédé à tous les contrôles et vérifications jugées nécessaires en la circonstance pour déterminer si les dépenses présentées dans les Etats Certifiés de Dépenses sont admissibles au regard des accords de financement GEF PPF Grant n° TF018530.

Nos travaux, ont été réalisés conformément aux normes d'audit généralement admises. Un audit implique l'examen par sondage de documents justifiant des montants et informations figurant dans les états certifiés de dépenses, et l'évaluation des principes comptables utilisés et les estimations les plus importantes faites par la Coordination, ainsi que la présentation générale de ces états. Nous estimons que notre audit fournit une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

OPINION

A notre avis, les états certifiés de dépenses qui ont été soumis à la Banque Mondiale ainsi que les contrôles internes et les procédures utilisées pour l'établissement de ces documents fournissent une base fiable pour justifier les demandes de retraits de fonds. Durant la période 2015 au 31 décembre 2016, les pièces justificatives existent pour justifier les demandes de remboursements présentées à la Banque par le projet de mise en œuvre du programme d'action stratégique du Bassin de la Volta (VSIP/ABV).

Fait à Ouagadougou, le 22 juin 2017

Joseph O. OUEDRAOGO
Expert Comptable
Membre de l'ONECCA
Chevalier de l'Ordre du Mérite

- IV -

OPINION DE L'AUDITEUR SUR LES COMPTES SPECIAUX DU PROJET

au 31 décembre 2016

FIDUCIAIRE INTERNATIONALE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE CONTROLE DE GESTION

FIDEXCO SA

Direction 01 BP 1513 OUAGADOUGOU 01
Tél.: +226 25-34-28-09 / 25-34-03-06 / 25-34-03-07
Tél.: +226 25-33-16-60/61
Fax.: +226 25-34-30-54
BURKINA FASO

R C BF OUA 2000 B 99
N° IFU : 00003312A

A
Monsieur le Directeur Exécutif
Projet de mise en œuvre du
Programme d'action stratégique
du Bassin de la Volta (VSIP/ABV)
Ouagadougou
Burkina Faso

Objet : *Opinion sur les comptes spéciaux du VSIP/ABV au 31/12/2016*
Accord PPG n° TF018530

Monsieur le Directeur Exécutif,

Conformément aux termes de référence de la mission d'audit des états financiers du projet de mise en œuvre du programme d'action stratégique du Bassin de la Volta (VSIP/ABV), objet de l'accord GEF PPF Grant n° TF018530 entre l'IDA et l'Autorité du Bassin de la Volta couvrant la période allant du 01/01/2015 au 31 décembre 2016, nous avons vérifié, en sus des états financiers, les mouvements de fonds sur les comptes spéciaux (comptes désignés) du projet.

Nous avons examiné notamment les opérations des comptes spéciaux IDA ouvert à la SGBF sous le n°167760 00102-40 (en USD) et n° 167760 00101-43 (en FCFA). Nous nous sommes assuré que les conditions d'ouverture sont respectées. Les signatures autorisées sont celles du Coordonateur conjointement avec celle du spécialiste en gestion financière.

La situation ci-après résume l'ensemble des fonds reçus de l'IDA par le VSIP, les emplois réalisés et le solde restant au 31 décembre 2016 :

Désignation	Ressources	Emplois (dépenses)	Solde au 31/12/06
Compte spécial SGBF N° 167760 00102-40 en USD	98 295 511	88 586 545	9 708 966
Sous compte spécial SGBF n° 167760 00101-43 en FCFA	111 825 500	108 779 936	3 045 564
			12 754 530

Les ressources du projet transitent par le compte désigné en USD et par la suite sont virés dans le compte tenu en FCFA. Les dépenses sont donc effectuées à partir de ce dernier compte.

Justification du solde du compte :

- le solde du compte bancaire a fait l'objet de rapprochement bancaire sur une base mensuelle ;
- les états de rapprochement sont corrects dans l'ensemble ;
- absence de suspens bancaires anormal.

Un état de reconstitution du compte spécial figure en annexe.

Notre examen a été conduit conformément aux normes d'audit généralement admises sur le plan international et a compris de ce fait les tests et contrôles des procédures que nous avons jugés nécessaires en la circonstance. Ces contrôles concernent entre autres :

- le respect des conditions d'utilisation et de fonctionnement des comptes spéciaux définis dans l'accord de prêt ;
- le suivi des procédures de mobilisation des fonds entre l'IDA et le projet VSIP ;
- la justification des opérations et des soldes de trésorerie.

Nous estimons que notre audit fournit une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

OPINION

A notre avis, les comptes spéciaux IDA du projet de mise en œuvre du programme d'action stratégique du Bassin de la Volta (VSIP/ABV), sont gérés conformément aux dispositions de l'accord PPF Grant n° TF018530 et les contrôles internes applicables sont adéquats. Les soldes au 31 décembre 2016 de FCFA 9.708.966 pour le compte désigné en USD et FCFA 3.045.564 pour le sous compte fonctionnant en franc CFA sont sincères.

Fait à Ouagadougou, le 22 juin 2017

FIDUCIAIRE INTERNATIONALE FIDEXCO S.A Tél : 25 34 28 09 25 33 16 60 70 20 39 25 D'EXPERT COMPTABLE ET DE CONTROLE DE GESTION

Joseph O. OUEDRAOGO

Expert Comptable
Membre de l'ONECCA
Chevalier de l'Ordre du Mérite

- V -

LISTE DES ANNEXES

1. ETATS FINANCIERS DU PROJET VSIP/ABV

2. LETTRE D'AFFIRMATION

4.1 ETATS FINANCIERS DU PROJET VSIP
au 31 décembre 2016

AUTORITE DU BASSIN DE LA VOLTA

VOLTA BASIN AUTHORITY

Bénin- Burkina- Côte d'Ivoire- Ghana- Mali- Togo

PROJET DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION STRATEGIQUE DU BASSIN DE LA VOLTA (VSIP/ABV)

ID Projet : P149969

Fonds de préparation : TF018530

UNITE DE COORDINATION DU PROJET (UCP)

ETATS FINANCIERS

AU 31 DECEMBRE 2016

MAI 2017

Sommaire

I. INTRODUCTION 3

II. TABLEAU DES EMPLOIS-RESSOURCES 3

III. ETAT DE RECONSTITUTION DU COMPTE SPECIAL AU 31/12/2016 6

IV. ETAT DES DECAISSEMENTS 7

4.1. Etat des fonds reçus d'avril 2015 au 31/12/2016 7

4.2. Etat des fonds recouvrés par la Banque au 31/12/2016 7

V. ETAT DU SUIVI BUDGETTAIRE 8

VI. NOTES AUX ETATS FINANCIERS 9

6.1 SYSTEME ET PRINCIPES COMPTABLES 10

6.2 NOTES 11

VII. ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS 16

Annexe 1 : Balance générale en FCFA
Annexe 2 : Balance générale en USD
Annexe 3 : Grand livre général Compte Spécial en FCFA
Annexe 4 : Grand livre général Compte Spécial en USD
Annexe 5 : Grand livre général Compte d'opérations en FCFA
Annexe 6 : Tableau Emplois – Ressources exporté du logiciel

I. INTRODUCTION

Les présents états financiers sont la traduction chiffrée de la mise en œuvre des activités du fonds de préparation du projet de Mise en Œuvre du Programme d'Action Stratégique du Bassin de la Volta (VSIP) et concerne la période allant de la date de réception de la dotation initiale au 31 décembre 2016. Ils font l'état des ressources de financement dont le projet a disposées et leur emploi au cours de la période sous revue.

II. TABLEAU DES EMPLOIS-RESSOURCES

Les opérations réalisées durant l'exercice 2015 et 2016 par le projet ont été synthétisées dans un Tableau des Emplois et Ressources.

Au titre de l'exercice 2016, les ressources et les emplois s'équilibrent à **Cent vingt-quatre millions huit cent seize mille cent quarante-cinq (124 816 145) francs CFA.**

Le tableau des emplois et des ressources fait ressortir la provenance de toutes les ressources qui ont servi au financement des activités du projet faisant l'objet des présents états financiers ainsi que les emplois associés à ces ressources pour la même période.

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

Etat exprimé en FRANC CFA

Période du 2015/2016

RESSOURCES

DEPENSES	NOTES	Au 31/12/2016	2015	Variation
FONDS RECUS	1	**121 019 778**	**71 458 085**	**49 561 693**
Avance initiale PPG		31 832 740	48 800 000	-16 967 260
Fonds reçus PPG (sur DRF émis)		66 528 953		66 528 953
Paiements Directs PPG		22 658 085	22 658 085	0
Fonds reçus GEF				0
Paiements Directs GEF				0
Fonds reçus CIWA				0
Paiements Directs CIWA				0
Contibution ABV				0
AUTRES RESSOURCES				0
COMPTES D'ATTENTES		**4 700 375**	**56 399 835**	**-51 699 460**
Fournisseurs dettes en compte				0
Fournisseurs factures non parvenues	2	1 600 000	22 811 950	-21 211 950
Fournisseurs retenues de garantie				0
Remunérations dues				0
Organismes sociaux				0
Etat et collectivités publiques				0
Memoires à recevoir	3		33 587 885	-33 587 885
Compte d'attente à regulariser	4	3 100 375		3 100 375
ECART DE REEVALUATION	5	**-904 008**	**-551 198**	**-352 810**
Ré-évaluation en CFA du compte Spécial		-904 008	-551 198	-352 810
TOTAL GENERAL RESSOURCES		**124 816 145**	**127 306 722**	**-2 490 577**

Mr Abdoul Rasmané KARGOUGOU
Comptable

Mr Sambo TAKO
Spécialiste en Gestion Financière

Dr Jacob TUMBULTO
Coordonnateur

AUTORITE DU BASSIN DE LA VOLTA ABV Tél: 25 37 60 67 VSIP 06021 Ouaga 10

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

Etat exprimé en FRANC CFA

Période du 2015/2016

EMPLOIS

DEPENSES	NOTES	Au 31/12/2016	2015	Variation
DEPENSES	6	110 279 865	88 917 376	21 362 489
Dépenses PPG		110 279 865	88 917 376	21 362 489
COMPTES D'ATTENTES			33 931 760	-33 931 760
Avances et acomptes sur immos				
Avances fournisseurs				
Avances à justifier				
Mémoires à recevoir			33 587 885	-33 587 885
Compte d'attente à regulariser	7		343 875	-343 875
Charges comptabilisées d'avance				
DISPONIBLES	8	12 754 530	4 457 586	8 296 944
BANQUES		12 754 530	4 457 586	8 296 944
Compte spcécial PPG		9 708 966	74 161	9 634 805
Compte PPG F/CFA		3 045 564	4 383 425	-1 337 861
Compte spécial projet				
CAISSES				
Caisse siège				
STOCKS	9	1 781 750		1 781 750
Stock de fournitures et consommables		1 781 750		1 781 750
TOTAL EMPLOIS		124 816 145	127 306 722	-2 490 577

Mr Abdoul Rasmané KARGOUGOU
Comptable

Mr Sambo TAKO
Spécialiste en Gestion Financière

Dr Jacob TUMBULTO
Coordonnateur

AUTORITE DU BASSIN DE LA VOLTA
ABV
Tél: 25 37 60 67
VSIP
10 BP 13621 Ouaga 10

III. ETAT DE RECONSTITUTION DU COMPTE SPECIAL AU 31/12/2016

AUTORITE DU BASSIN DE LA VOLTA

Projet de mise en œuvre du PAS du bassin de la Volta - Burkina Faso

ETAT DE RECONSTITUTION DU COMPTE SPECIAL AU 31/12/2016

Pour l'exercice clos le	31/12/2016		
N° du Compte Désigné	BF074 01001 167760 00102-40		
Banque de Dépôt	Société Générale Burkina Faso (SGBF)		
ID Projet :	P149969		
PN° du Don afférent	GEF PPG Grant n° TF018530		
Montant du Don	200 000 USD		
Monnaie du Compte Désigné	USD		
Dépôt initial (02/04/2015)		**80 000,00**	**(A)**
Reconstitution opérée par la Banque		**120 000,00**	**(B)**
	DRF N°2	55 618,29	
	DRF N°3	37 550,69	
	DRF N°4	13 465,46	
	DRF N° 6	13 365,56	
Dépenses effectuées et Disponibles au compte d'opérations		**184 383,70**	**(C)**
	2015	**109 075,02**	
	DRF N°2	55 618,29	
	DRF N°3	37 550,69	
	DRF N°4	13 465,46	
	DRF N° 5 (Partielle : Dépenses 2015)	2 440,58	
	2016	**75 308,68**	
	DRF N° 5 (Partielle : Dépenses 2016)	22 864,62	
	DRF N°7	16 677,51	
	DRF N°8	32 737,43	
	Disponibles au compte d'opérations (Solde du compte -Dettes + Créances)	3 029,12	
Solde de clôture au 31/12/2016		**15 616,30**	**(D) = (A+B-C)**

NB : Les fonds disponibles dans le compte d'opérations à justifier sont relatifs aux transférés dans le compte d'opérations n°16776000101-43 pour l'exécution des dépenses du projet dimunés des dettes à la date de clôture de l'exercice

Mr Abdoul Rasmané KARGOUGOU
Comptable

Mr Sambo TAKO
Spécialiste en Gestion Financière

Dr Jacob TUMBULTO
Coordonnateur

AUTORITE DU BASSIN DE LA VOLTA ABV Tél: 25 37 60 67 VSIP 10 BP 13621 Ouaga 10

IV. ETAT DES DECAISSEMENTS

Les fonds reçus d'un montant de FCFA 121 019 778 correspondent à la dotation initiale reçue (48.800.000 FCFA), aux décaissements effectués sur la base des demandes de remboursement de fonds de FCFA 49 561 693 et à un paiement direct fait par la Banque à l'ABV de FCFA 22 658 085 et relatif aux dépenses préfinancées par elle.

La situation des fonds reçus se présente comme suit :

4.1. Etat des fonds reçus d'avril 2015 au 31/12/2016

Date de comptabilisation du recouvrement	N° de la demande	Montant SUS	Cours utilisés $/FCFA	Montant FCFA	Observations
Exercice 2015					
02/04/2015	DRF N°1	80 000,00	610,00	48 800 000	Avance initiale
22/12/2015	DRF N°3	37 550,69	603,40	22 658 085	Paiement direct à l'ABV, Remboursement montant préfinancés
Sous-Total 2015		**117 550,69**		**71 458 085**	
Exercice 2016					
11/01/2016	DRF N°2	55 618,29	603,90	33 587 885	
10/03/2016	DRF N°4	13 465,46	604,18	8 135 562	
16/08/2016	DRF N°6	13 365,56	586,451	7 838 246	Une partie de la DRF N°5
Sous-Total 2016		**82 449,31**		**49 561 693**	
TOTAL GENERAL		**200 000,00**		**121 019 778**	

La variation de l'avance initiale d'un montant négatif de FCFA 16 790 364 correspond au montant recouvré par la Banque en 2016. La situation est la suivante.

4.2. Etat des fonds recouvrés par la Banque au 31/12/2016

Date de la DRF	N° de la demande	Montant de la demande SUS	Montant de recouvré SUS	Cours utilisés $/FCFA	Montant FCFA	Observations
16/08/2016	DRF N°5	25 305,20	11 939,64	586,451	7 002 014	Reliquat versé sur le compte désigné. DRF N°6
20/10/2016	DRF N°7	16 677,51	16 677,51	597,526	9 965 246	
TOTAL GENERAL		**41 982,71**	**28 617,15**		**16 967 260**	

V. ETAT DU SUIVI BUDGETTAIRE

Au 31 décembre 23016, le solde du Don est de USD 13 193,64 et se présente comme suit.

NO	Montant du Don $US	Montant Dépenses 2015 $US	Montant Dépenses 2016 $US	Total $US	Ecart par rapport au budget $US
1	200 000	147 958.21	38 848.15	186 806,36	13 193,64
TOTAL GENERAL	**200 000**	**28 617,15**	**38 848.15**	**16 967 260**	**13 193,64**

VI. NOTES AUX ETATS FINANCIERS

6.1 SYSTEME ET PRINCIPES COMPTABLES

Le projet dispose d'une base fonctionnant en réseau depuis le dernier trimestre 2016 créée dans le logiciel intégré de gestion comptable et financière pour les trois financements (GEF PPG Grant n°TF018530, TFA0184-GEF, TF16611-CIWA). Le logiciel utilisé dénommé TOM2PRO est calqué sur le système comptable centralisateur avec tenue de journaux auxiliaires.

La comptabilité du projet est tenue au niveau de l'UCP selon le principe de la comptabilité d'engagement. A la fin de l'année, des écritures de régularisation des charges sont passées pour tenir compte du principe de la séparation des exercices (spécialisation ou indépendance des exercices).

Les états financiers du Projet comprennent :

a) Un état des ressources (fonds reçus de l'IDA, fonds de contrepartie, etc.) et des emplois (dépenses engagées au cours de l'exercice considérée) présentant une situation patrimoniale indiquant les fonds cumulés du Projet, les soldes bancaires, les autres actifs et passifs du projet et les engagements, le cas échéant ;

b) Un état des transactions du Compte Désigné ;

c) Les notes sur les états financiers décrivant les principes comptables utilisés et présentant une analyse détaillée et expliquée des principaux comptes.

A- Base de comptabilisation

Les comptes du projet ont été établis conformément au SYSCOHADA.

B- Comptes du projet et avance initiale au compte spéciale

Le projet dispose d'un Compte Spécial en USD et un compte d'opérations ouvert en FCFA, tous ouverts à la Société Générale Burkina Faso (SGBF).

N0	Numéro de compte	Intitulé du compte	Monnaie du compte
1	167760 00102-40	ABV/Projet de Mise en Œuvre du PAS	USD
2	16776000101-43	ABV/Projet de Mise en Œuvre du PAS	F CFA

Les fonds proviennent du Bailleur de fonds pour le financement des activités dans le cadre de la convention de financement GEF PPG Grant n° TF018530. Le montant de l'avance initiale est de USD 80.000. Cette avance initiale a été reçue le 02 avril 2015.

Le montant total de la convention de financement est de USD 200 000.

Les appels de fonds font l'objet de demandes de décaissement dûment établies et signées par l'ABV. Les fonds sont reçus dans le compte spécial du projet. Les transactions en USD se font directement à partir du compte spécial. Les transactions en FCFA se font à partir du compte d'opérations. Des transferts sont faits du compte spécial au compte d'opérations à chaque fois que de besoin.

C- Conversion de monnaie

Le franc CFA est la monnaie du Burkina Faso, pays siège de l'ABV. La conversion en FCFA des fonds reçus du bailleur se fait au cours du jour à la réception des fonds. La conversion en FCFA des fonds transférés du compte spécial au compte d'opérations est le cours appliqué par la SGBF lors du transfert. La conversion des montants des dépenses se fait en tenant compte du cours utilisé à la réception des fonds dans le compte d'opération selon la méthode ''First in, First out.

D- Dépenses

Les dépenses effectuées par le projet sur les fonds du projet sont comptabilisées dans une seule catégorie (Catégorie 1). Il n'y a pas de sections analytiques ni de lignes budgétaires spécifiques.

E- Rattachement des charges à l'exercice

Les charges liées aux activités exécutées au cours de chaque exercice ont été rattachées à cet exercice.

6.2 NOTES

NOTE 1 : FONDS RECUS

Le montant total des fonds reçus au 31/12/2016 est de FCFA 121 019 778. La situation est la suivante.

a. Fonds reçus en 2015

Date de comptabilisation du recouvrement	N° de la demande	Montant $US	Cours utilisés $/FCFA	Montant FCFA	Observations
Exercice 2015					
02/04/2015	DRF N°1	80 000,00	610,00	48 800 000	Avance initiale Paiement direct à l'ABV,
22/12/2015	DRF N°3	37 550,69	603,40	22 658 085	Remboursement des dépenses préfinancées
Sous-Total 2015		**117 550,69**		**71 458 085**	

b. Fonds reçus en 2016

Date de comptabilisation du recouvrement	N° de la demande	Montant $US	Cours utilisés $/FCFA	Montant FCFA	Observations
11/01/2016	DRF N°2	55 618,29	603,90	33 587 885	
10/03/2016	DRF N°4	13 465,46	604,18	8 135 562	
16/08/2016	DRF N°6	13 365,56	586,451	7 838 246	Une partie de la DRF N°5
Sous-Total 2016		**82 449,31**		**49 561 693**	
TOTAL GENERAL		**200 000,00**		**121 019 778**	

c. **Fonds recouvrés par la Banque en 2016**

Date de la DRF	N° de la demande	Montant de la demande $US	Montant de recouvré $US	Cours utilisés $/FCFA	Montant FCFA	Observations
16/08/2016	DRF N°5	25 305,20	11 939,64	586,451	7 002 014	Reliquat versé sur le compte désigné. DRF N°6
20/10/2016	DRF N°7	16 677,51	16 677,51	597,526	9 965 246	
TOTAL GENERAL		**41 982,71**	**28 617,15**		**16 967 260**	

NOTE 2 : FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES

Etat en 2015

Le montant inscrit au compte « Fournisseurs, factures non reçues » d'un montant de FCFA 22 811 950 inscrit en 2015 correspond au solde des contrats signés dans le à la cadre de l'élaboration du manuels d'exécution et du manuel des procédures administratives, financières et comptables du projet dont les factures était à recevoir à la date du 31/12/2015. Les contrats avaient été exécutés entièrement. Ce montant est détaillé comme suit :

N°	Référence du contrat et objet	Montant du contrat	Niveau d'exécution estimé	Montant payé	Montant Facture à recevoir en FCFA	Observations
1	005-2015/ABV/VIDSIP du 03/07/2015 relatif à Elaboration du manuel d'exécution du projet	(23500 USD)	100%	(7 050 USD)	9 721 950	Facture reçue et réglée le 16/05/2016
2	004-2015/ABV/VIDSIP du 07/07/2015 relatif à l'élaboration du manuel de procédures administratives, financières et comptables du Projet.	13 090 000 FCFA	100%		13 090 000	
TOTAL					**22 811 950**	

Etat en 2016

Le solde de FCFA 1 600 000 inscrit au compte 408100 Fournisseurs, facture non parvenue est relatif aux honoraires de M. NASSOURI Eric, à la création et le paramétrage d'une base d'un logiciel intégré de gestion comptable et financière TOM2PRO pour les trois financements (GEF PPG Grant n°TF018530, TFA0184-GEF, TF16611-CIWA) du projet. Le marché avait été exécuté à 100% mais les factures y relatives n'a pas été reçue pendant la période sous revue. La situation au 31/12/2016 est faite dans le tableau ci-dessous.

Code	Libellé	2015	2 016	Observations
401800	Fournisseur NASSOURI Eric, facture de 80 % relative au contrat n°2016/ABV/DE/VSIP/004 du 13/10/2016		1 280 000	Facture reçue et réglée le 20/01/2017
401800	Fournisseur NASSOURI Eric, facture de 20 % relative au contrat n°2016/ABV/DE/VSIP/004 du 13/10/2016		320 000	Facture reçue et réglée le 30/03/2017
TOTAL GENERAL			**1 600 000**	

NOTE 3 : MEMOIRES FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES

Le montant de FCFA 33 587 885 qui y est inscrit correspond au montant de la DRF N° 2 émise. Le détail est inscrit dans le tableau ci-après.

Date de comptabilisation du recouvrement	N° de la demande	Montant $US	Cours utilisés $/FCFA	Montant FCFA	Observations
11/01/2016	DRF N°2	55 618,29	603,90	33 587 885	Paiement direct à l'ABV, Remboursement montant préfinancés
TOTAL GENERAL		**55 618,29**		**33 587 885**	

NOTE 4 : COMPTES D'ATTENTE A REGULARISER

Le montant de FCFA 3 100 375 inscrit en compte d'attente à régulariser correspond au total des sommes dues au 31 décembre 2016 par le projet **(Don TF018530)** au VSIP **(Dons TF016611-CIWA et TF0A0184-GEF)**. Le détail de ses dettes est inscrit dans le tableau ci-après.

NO	Libellé	Montant FCFA	Observations
1	Ecart lié aux transferts de charge du projet VSIP (CIWA + GEF) aux fonds de préparation du projet. Le montant dû est comptabilisé à la date du 28/12/2016.	1 250 000	Remboursement effectué le 19/01/2017.
2	Remboursement de l'achat de fournitures de bureau et consommables informatiques effectués sur le compte du VSIP	1 850 375	
TOTAL GENERAL		**3 100 375**	

NOTE 5 : RE-EVALUATION EN FCFA DU COMPTE SPECIAL

Le montant négatif de FCFA 904 008 inscrit en écart de réévaluation du solde du compte spécial correspond à la réévaluation dudit compte en 2015 et en 2016.

a- Réévaluation du solde du compte 167760 00102-40 intitulé "ABV/Projet de Mise en Œuvre du PAS" au 31/12/2015

Compte comptable	Libellé	Solde du compte en FCFA au 31/12/2015	Solde du compte en USD au 31/12/2015	Cours du Dollar US au 31/12/2015 en FCFA	Solde corrigé au cours du 31/12/2015 en FCFA	Ecart à comptabiliser en FCFA
521200	Compte Spécial n° 167760 00102-40	625 359	123,54	600,299	74 161	**- 551 198**

b- Réévaluation du solde du compte 167760 00102-40 intitulé "ABV/Projet de Mise en Œuvre du PAS" au 31/12/2016

Compte comptable	Libellé	Solde du compte en FCFA au 31/12/2016	Solde du compte en USD au 31/12/2016	Cours du Dollar US au 31/12/2016 en FCFA	Solde corrigé au cours du 31/12/2016 en FCFA	Ecart à comptabiliser en FCFA
521200	Compte Spécial n° 167760 00102-40	10 061 776	15 616,30	621,72	9 708 966	**-352 810**

NOTE 6 : DEPENSES

3.2. Dépenses exécutées au cours de l'exercice considérée

Les dépenses exécutées se chiffrent à FCFA 110 279 865 et détaillées comme indiqué ci-après.

Code	Libellé	2016	2015	Cumul
604100	Achats stockés de matières et fournitures consommables	-1 781 750		-1 781 750
604500	Fournitures de bureau et consommables informatiques	1 850 375		1 850 375
605700	Achats d'études et de prestations		36 708 500	36 708 500
618100	Voyages et déplacements		882 700	882 700
627100	Annonces et insertions		1 194 162	1 194 162
627700	Frais de colloques, séminaires et conférences		6 929 210	6 929 210
631800	Frais bancaires	329 504	265 998	595 502
632400	Honoraires et frais de missions des consultants	1 600 000	36 989 450	38 589 450
633000	Frais de formation	19 364 360		19 364 360
638600	Frais de reprographie		196 375	196 375
661100	Rémunération du personnel national		3 362 981	3 362 981
664100	Charges sociales sur rémunération personnel national		288 000	288 000
676000	différences de change		2 100 000	2 100 000
TOTAL		**21 362 489**	**88 917 376**	**110 279 865**

NOTE 7 : COMPTES D'ATTENTE A REGULARISER

Le montant de FCFA 343 875 inscrit au compte d'attente à régulariser au 31 décembre 2015 est relatif à un montant versé en trop par la Banque mondiale et relatif à la DRF N°3. La régularisation a été faite dans la DRF n°5. Le détail est ci-après.

N0	Libellé de la dépense	2 015	2 016	Observations
1	Règlement facture40-F000943 du 08/04/2015 de l'ONIP Bénin relative à la publication d'un avis d'information du public	147 500		
	Règlement facture n°78/CT/15 du 03/04/15 des ETS CONTACT TRADING	196 375		
TOTAL		**343 875**		

NOTE 8 : DISPONIBILITES EN BANQUES (COMPTE N° 17377300101-22 " CS ABV/Projet de Mise en Œuvre du PAS

Au 31 décembre 2015 et 2016, les comptes du ouverts à la SGBF, Agence principale, se présente comme suit :

Numéro et intitulé du compte	Intitulé du compte	Solde rapproché au 31 décembre 2015	Solde rapproché au 31 décembre 2016
167760 00102-40	ABV/Projet de Mise en Œuvre du PAS	74 161	9 708 966
16776000101-43	ABV/Projet de Mise en Œuvre du PAS	4 383 425	3 045 564
TOTAL		**4 457 586**	**12 754 530**

NOTE 9 : STOCK DE FOURNITURES ET CONSOMMABLES

Le stock de matières et fournitures d'un montant de FCFA 1 781 750 correspond à la valeur des stocks de matières et fournitures non consommées à la date du 31/12/2016. Ce stock a été inventorié en fin d'exercice. La situation au 31/12/2015 et au 31/12/2016 est faite dans le tableau ci-dessous.

Code	Libellé	2 015	2 016	CUMUL
310000	Achats stockés de matières et fournitures consommables		1 781 750	1 781 750
TOTAL GENERAL			**1 781 750**	**1 781 750**

4.2 LETTRE D'AFFIRMATION

AUTORITE DU BASSIN DE LA VOLTA

VOLTA BASIN AUTHORITY

Bénin- Burkina- Côte d'Ivoire- Ghana- Mali- Togo

Ouagadougou, le 27 juin 2017

Le Directeur Exécutif

A
Monsieur le Président Directeur Général
du Cabinet FIDEXCO
01 BP 1513 Ouagadougou 01
Tél. : +226 25.34.28.09
Fax : +226 25.34.30.64
E-mail : fidexco@fasonet.bf
OUAGADOUGOU

N/Réf. : 17-046/ABV-DE-VSIP/st-az

Objet : Lettre d'affirmation

Monsieur le Président Directeur Général,

Lors de votre visite d'audit des fonds de préparation du Projet de Mise en Œuvre du Programme d'Action Stratégique du Bassin de la Volta (**Conventions de financement TF018530**) au titre de la période couvrant les exercices 2015 et 2016 clos au 31 décembre 2016, vous nous avez demandé conformément aux recommandations des termes de référence, les faits non traduits dans les comptes et pouvant modifier de manière significative leur interprétation.

A cet effet, nous confirmons que :

- Les comptes soumis à votre examen reflètent sincèrement et régulièrement la situation des recettes et des dépenses du projet pour la période couvrant les exercices 2015 et 2016 clos au 31 décembre 2016 ;
- Tous les documents comptables et financiers ont été mis à votre disposition ;
- Tous les faits dont nous avons été informés et qui sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur les comptes ont été portés à votre connaissance.

Par ailleurs:

- Aucune violation ou infraction des lois, décrets ou règlements, aucun avertissement, aucune notification ou mise en demeure d'organisme officiels du projet n'ont été révélés nécessitant une mention particulière dans nos notes aux états financiers ;
- Aucune irrégularité ou malversation commise au sein du projet et pouvant remettre en cause de manière importante l'efficacité du système de contrôle interne ou avoir une incidence significative sur les comptes du projet ou leur présentation.

Tous les documents mis à votre disposition sont conformes aux documents de base du projet et à notre connaissance, le projet n'a aucune affaire contentieuse ou litigieuse.

En conclusion, nous déclarons que les situations financières de la période couvrant les exercices 2015 et 2016 clos au 31 décembre 2016 contiennent toutes les transactions afférentes à l'exercice comptable et sont complètes et exactes à tous les égards.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de mes sentiments distingués.

AUTORITE DU BASSIN DU VOLTA * 10 BP 13621 * ABV Tél: 25 37 60 67 VSIP

Le Directeur Exécutif

Dr Charles A. BINEY

10 BP 13621 Ouagadougou 10 Burkina Faso Tel: (+226) 25 37 60 67 Fax: (+226) 25 37 64 86
Emails: secretariat.abv@abv-volta.org; secretariat.abv@gmail.com; Web site: www.abv-volta.org